

**DOSSIER**

Les effets de la crise sanitaire

04 | VIE MUNICIPALE

Retour sur les élections municipales du 15 mars dernier

16 | VIE COMMUNALE

Education : Inscriptions scolaires pour l'année 2020/2021

26 | VIE ASSOCIATIVE

Les Jeunes Sapeurs-pompiers de Noailles

L'Info Noaillaise

JOURNAL MUNICIPAL

**Chères
Noaillaises
Chers
Noaillais**



VIE MUNICIPALE

4 Compte-rendu des conseils municipaux
Retour sur les élections municipales du 15 mars dernier

DOSSIER

8 Les effets de la crise sanitaire

VIE COMMUNALE

16 Fleurissement : l'embellissement de tous les quartiers noaillais
Environnement : interdiction de l'usage des pesticides pour les particuliers
Education : Inscriptions scolaires pour l'année 2020/2021 : de nouvelles modalités cette année
Périscolaire : rencontre avec la nouvelle directrice du pôle d'accueil de loisirs
Infos pratiques liées à la crise sanitaire : plan d'urgence départemental, campagne de déclaration des revenus, l'Assurance Maladie vous informe, nuisances sonores dans le voisinage, gestion des déchets

VIE ASSOCIATIVE

26 Les Jeunes Sapeurs-pompiers de Noailles
Association Sportive Noailles-Cauvigny
Noailles Basket-Ball
Les Amis de Boncourt
Le Comité de Jumelage Noailles/Grossenenglis
Le Judo Club de Noailles
Impressions Plurielles

AGENDA

30 Vos événements à ne pas manquer

Voilà deux mois que la crise sanitaire a bouleversé notre quotidien. Je tiens avant tout à remercier l'engagement des personnels soignants qui sont en première ligne face au virus ainsi que ceux qui nous approvisionnent, distribuent, nettoient, protègent et maintiennent nos besoins essentiels.

Les services de la Ville de Noailles se sont adaptés avec le confinement afin de rester à votre écoute, de vous informer et de vous orienter à travers l'ensemble des moyens de communication que nous avons à notre disposition : le site Internet, la page Facebook Ville de Noailles, le panneau lumineux ainsi que la permanence téléphonique.

La Municipalité, très attentive à votre bien-être, a mis en place une série de mesures dès le début du confinement afin de pallier aux difficultés rencontrées face à cette situation. Grâce à la mise en place d'un groupe d'entraide sur les réseaux sociaux et à l'action de nombreux bénévoles Noaillais mobilisés, des aides ont ainsi pu être proposées envers les plus vulnérables, pour qui les gestes simples du quotidien comme se déplacer et faire ses courses sont devenus difficiles. Un grand merci à celles et ceux qui s'engagent et donnent de leur temps pour le bien-être collectif.

Cette crise, dans sa note la plus positive, a généré une belle solidarité au sein de la commune qui nous donnera sans aucun doute l'énergie pour s'en relever. Cependant, cela requiert une grande discipline. Il est plus que nécessaire que chacun se

plie aux consignes et aux gestes barrières afin de se protéger soi-même, de protéger son entourage et d'alléger le travail des personnels soignants ou de ceux participant à la gestion de la crise. Ces consignes ont été pleinement respectées à Noailles durant la période de confinement et je tiens à vous exprimer ma fierté quant à l'exemplarité dont vous avez fait preuve.

Alors que nous subissons des bouleversements profonds dans notre mode de vie au quotidien, la Ville de Noailles reste à votre écoute pour vous apporter des solutions aux problèmes que vous pourriez rencontrer. En attendant de pouvoir à nouveau nous saluer dans les rues de Noailles, je vous invite toutes et tous à être attentifs à ceux qui en ont le plus besoin, à prendre bien soin de vous et de vos proches.

Benoît BIBERON
Votre Maire

Retrouvez-nous sur www.noailles60.fr et [ville de Noailles](https://www.facebook.com/ville.noailles)

Conception et rédaction :
Mairie de Noailles,
Service Communication,
1 rue de Paris - 60430 Noailles
Tél. : 03 44 03 30 61
Fax : 03 44 03 51 30

Directeur de la publication :
Benoît BIBERON
Impression :
Idée claire Communication:
2 rue Konrad Adenauer
60000 Beauvais

N°ISSN : en cours
Tirage : 1500 exemplaires
Dépôt légal : mars 2017

© Crédit photos :
Mairie de Noailles, Alain Bizouard, Christophe Bar, Cyril Dutriaux, Christelle Denizart, Sylviane Cambou, Frédérique Chaimovitch, Valentin Condal, Nicole Truptil, Nathalie Galindo, Thierry Lombard, Impressions Plurielles, ASNC.



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2020

Convention avec le Conseil départemental de l'Oise dans le cadre du Pass Etudes Citoyen

> Le Conseil Municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable à la participation de la commune au dispositif du « Pass études citoyen ».

Contrat prévoyance labellisé

> Le Conseil Municipal autorise le Maire, à l'unanimité, à souscrire un contrat de prévoyance labellisé.

Subvention exceptionnelle au Comité de Jumelage

> Le Conseil Municipal accorde, à l'unanimité, une subvention exceptionnelle de 10 000€ (8 000€ + 2 000€) au Comité de Jumelage.

Autorisation de paiement par chèque vacances pour l'accueil de loisirs sans hébergement

> Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le paiement des prestations de l'accueil de loisirs sans hébergement, par chèque vacances.

DETR 2020

> Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir les travaux ci-dessous dans le cadre des projets 2020 :

Réfection de la toiture de l'Espace Paris Fontaine pour un montant de	87 354.98€ H.T. ;
Réseau eau potable rue de Boncourt pour un montant de	171 035.00€ H.T. ;
Réseau eaux pluviales rue de Boncourt pour un montant de	79 100.00€ H.T. ;

Parcours santé dans le bois du Larris pour un montant de	17 224.70€ H.T. ;
--	-------------------

Habillage des murs au cimetière pour un montant de	12 968.20€ H.T.
--	-----------------

Demande d'aide financière au Conseil départemental pour la vidéoprotection des bâtiments communaux

> Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de solliciter auprès du Conseil Départemental de l'Oise et des autres partenaires institutionnels les aides financières au taux le plus élevé possible, pour le projet de vidéoprotection des bâtiments communaux pour un montant de 11 918.02€ HT.

Convention avec la SAO pour l'aménagement du centre-bourg

> Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de valider la faisabilité de l'opération à ce stade de définition, et d'approfondir le projet et le programme d'aménagement, et ses conditions opérationnelles et financières.

Choix du prestataire pour la vidéoprotection

> Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la décision de la commission d'appel d'offres du 23 décembre 2019, de retenir l'Entreprise DACHÉ pour l'installation de la vidéoprotection dans la commune, pour un montant de travaux de 84 902.48€ H.T.

Choix du prestataire pour la rue de Boncourt

> Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la décision de la commission d'appel d'offres du 11 février 2019, de retenir l'Entreprise MEDINGER pour le lot 1 « voirie et pluviales » des travaux rue de Boncourt, pour un montant de travaux de 439 499.80€ H.T.

Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote des budgets primitifs 2020

> Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement indiquées ci-dessous, avant le vote du budget primitif 2020 du budget principal.

Budget	Chapitres (dépenses)	Désignation	Rappel Budget 2019	Montant autorisé
Principal	20	Immobilisations incorporelles (logiciels, études)	29 728,00	7 432,00
	204	Subventions d'équipement versées	38 050,00	9 512,00
	21	Immobilisations corporelles (matériel et outillage, voirie)	377 387,65	50 000,00

Désignation d'un élu pour statuer sur la demande de permis de construire du Maire

> Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, M. Alain DEVOOGHT, 1er Adjoint en charge de l'urbanisme, pour statuer sur la demande de permis de construire déposée par M. le Maire le 13 janvier 2020.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2020

Reprise d'une concession perpétuelle

> Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de proposer de reprendre cette concession pour la somme de 100€.

Convention pour l'entretien du réseau d'eaux pluviales

> Le Conseil Municipal autorise le Maire, à l'unanimité, à signer la convention pour l'entretien du réseau d'eaux pluviales avec la SEA0.

DETR 2020 - Climatisation mairie

> Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir le dossier de la climatisation de la mairie pour un montant de 28 024.50€ H.T., dans le cadre des projets 2020.

Budget annexe eau potable :

- Compte administratif 2019 : approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2019 du budget annexe eau potable (pour mémoire, le Maire n'a pas participé au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales).

- Compte de gestion 2019 : approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2019 du budget annexe eau potable.

Budget principal :

- Compte administratif 2019 : approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2019 du budget principal (pour mémoire, le Maire ne pouvant pas participer au vote).

- Compte de gestion 2019 : approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2019 du budget principal.

Choix des prestataires de service pour les travaux de l'Hôtel de Ville

> Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir les entreprises suivantes :

- Lot 1 - Gros œuvre/ravalement : Entreprise MDS60 pour un montant de 33 468.50€ H.T.

- Lot 2 - Menuiseries bois/agencement : Entreprise Menuiseries DUMOULIN pour un montant de 90 915.00€ H.T.

- Lot 3 - Ouvrages plaques de plâtre : Entreprise BELVALETTE pour un montant de 14 200.00€ H.T.

- Lot 4 - Electricité courants forts, courants faibles/VMC : Entreprise SAROUILLE pour un montant de 34 617.20€ H.T.

- Lot 5 - Plomberie/chauffage : Entreprise MDS60 pour un montant de 19 694.50€

- Lot 6 - Faux plafonds : Entreprise MARISOL pour un montant de 1 849.99€

- Lot 7 - Carrelages/faïence : Entreprise SOTRAFRAN pour un montant de 15 680.00€

- Lot 8 - Peintures/revêtements muraux : Entreprise 2F pour un montant de 23 620.56€ H.T.

Renouvellement d'adhésion au CAUE pour 2020 :

> Le Conseil Municipal décide, par quatorze (14) voix pour (MM. BIBERON, DEVOOGHT, WAILLIEZ, ACCARD, TRUPTIL, Mme GODON, MM. CAMBOU, LOMBARD, LEQUEN, Mme DENIZART, MM. COULON, BAR, HOUSET, BIZOUARD) et une (1) abstention (Mme LECOCO), de ne pas adhérer au CAUE pour l'année 2020.



Dimanche 15 mars, premier tour des élections municipales

Le nouveau conseil municipal

1. Benoît BIBERON, Maire sortant
2. Nathalie GALINDO
3. Alain DEVOOGHT, Adjoint sortant
4. Barbara GODON, Adjointe sortante
5. Cyprien ACCARD, Adjoint sortant
6. Céline LECOCO, Adjointe sortante
7. Éric WAILLIEZ, Adjoint sortant
8. Christelle DENIZART, Conseillère sortante
9. Christophe BAR, Conseiller sortant
10. Odile BOCHENT
11. Jacques CAMBOU, Conseiller sortant
12. Anita GLELE-TAMION
13. Thierry LOMBARD, Conseiller sortant
14. Emmanuelle BOILLON
15. Valentin CONDAL
16. Paola CORREIA-DANTAS
17. Alain BIZOUARD, Conseiller sortant
18. Mylène LEFRANC
19. Dimitri PERROTTE
20. Samia LAVRADAS-MAÏA
21. Thierry JAKUBCZAK
22. Bénédicte BOULNOIS
23. David TILLER

Remplaçant(e)s

24. Valérie FERNANDES-FERREIRA
25. Nicolas COULON, Conseiller sortant

C'est dans une atmosphère toute particulière, sur fond de crise sanitaire, que s'est déroulé le premier tour des élections municipales, dimanche 15 mars.

Avec un taux de participation de 30,03 %, Benoît Biberon (déjà Maire depuis 2014) et sa liste "Toujours unis pour Noailles" ont été élus dès le 1^{er} tour.

L'installation du maire reportée

L'État a indiqué jeudi 19 mars le report des conseils d'installation des maires et adjoints pour les communes où les conseillers municipaux ont été élus au premier tour. En attendant, les élus actuels sont toujours en fonction. Les résultats du premier tour des municipales ne sont pas pour autant annulés, les nouveaux élus entreront en fonction dans quelques semaines, selon l'évolution de l'épidémie de Coronavirus.

3 questions à Benoît BIBERON pour la liste "Toujours unis pour Noailles"

Quel bilan tirez-vous de votre campagne électorale, malgré le contexte de crise sanitaire ?

Ce contexte de crise sanitaire a eu un effet direct sur la campagne électorale menée à Noailles mais également dans chacune des villes françaises. Même si le gouvernement a fait le choix de maintenir le 1^{er} tour des élections municipales, qui à mon sens était une erreur, la campagne électorale a été tronquée et amputée par l'actualité de la crise sanitaire. On ne nous a pas donné l'opportunité, avec mon équipe, d'aller à la rencontre des habitants, d'entamer des discussions, d'organiser des réunions publiques en faveur de la construction du prochain mandat avec la contribution des Noaillaises et des Noaillais.

En dehors de ce contexte particulier, le résultat des élections municipales à Noailles est historique. Il s'agit de la première fois dans l'histoire récente de la vie politique communale qu'une seule liste constituée par le Maire sortant soit présentée et donc réélue. Cela montre la motivation et la vitalité de l'équipe candidate de poursuivre les actions accomplies jusqu'alors en faveur de la commune. Cela donne également de la stature et du crédit à Noailles ainsi qu'un rôle prépondérant dans les échanges avec nos partenaires communaux, intercommunaux et départementaux. Il y a une vraie continuité dans les projets et les équipes en place sont opérationnelles. Il est vrai, cependant, que la présence d'une 2^{ème} liste lors de cette campagne électorale aurait apporté un débat, une réflexion, un dialogue, ce qui n'est pas inintéressant d'un point de vue démocratique.

Quelle sera la ligne directrice de ce nouveau mandat ?

La priorité était, avant toute chose, de retrouver l'unité de tous les habitants et de la maintenir grâce à une équipe municipale soudée et unie. Le projet ambitieux et réaliste mis en place par la nouvelle équipe répondra au double objectif de faire grandir Noailles et d'améliorer le quotidien des habitants. Comme

exemple d'actions, il s'agira de poursuivre l'embellissement de la commune, de renforcer la politique de travaux et de remise en état des trottoirs, de mettre en œuvre le projet de réaménagement urbain, notamment la dynamisation du cœur de ville et la requalification des bâtiments communaux, soutenir toutes les catégories sociales que ce soit la petite enfance, l'éducation des jeunes ou encore l'accompagnement de nos aînés.

Quelles seront les nouveautés ?

Nous solliciterons davantage les habitants dans la vie politique locale. Nous allons ouvrir davantage les commissions à la population comme nous avons déjà commencé à le faire au travers de la Commission Fleurissement constituée d'élus et d'habitants et qui fonctionne de manière exemplaire, ou encore le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et la Commission Scolaire impliquant des élus et des parents d'élèves. Cela pourra prendre la forme de commission ponctuelle qui permettra à chacun de s'investir dans la vie communale.

Dossier spécial : Les effets de la crise sanitaire

Alors que l'état de confinement a été annoncé le 17 mars dernier par le Gouvernement, la Municipalité de Noailles a mis en place une série de mesures visant à maintenir son service public auprès des habitants. Face à l'urgence de la situation, les élus et les agents se sont organisés afin d'apporter des solutions aux difficultés rencontrées.

La Mairie, fermée au public, reste en activité

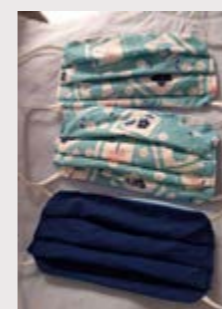
La Mairie de Noailles a mis en place un accueil téléphonique durant les heures d'ouverture afin d'orienter, d'informer ou de trouver des solutions aux problèmes rencontrés par les habitants. La gestion de l'état civil obligatoire pour l'enregistrement des naissances et des décès a été assurée en continu tout comme les missions de gestion, de communication, d'administration ou de comptabilité. Les effectifs ont été réduits au sein des locaux à raison de deux personnes simultanément. Depuis mi-avril, les services techniques ont repris leurs missions essentiellement tournées vers l'entretien des espaces verts en petites équipes alternées avec la mise à disposition de protections utiles et indispensables.

Assistance auprès des personnes vulnérables : le Centre Communal d'Action Sociale en action

Des mesures fortes ont été mises en place afin de s'assurer que les personnes vulnérables ou isolées vivent le confinement dans les meilleures conditions possibles et ne soient pas en détresse physique ou psychologique. Les personnes dites "sensibles" ont été contactées par téléphone et par courrier par mesure de prévention et font l'objet d'une attention toute particulière.

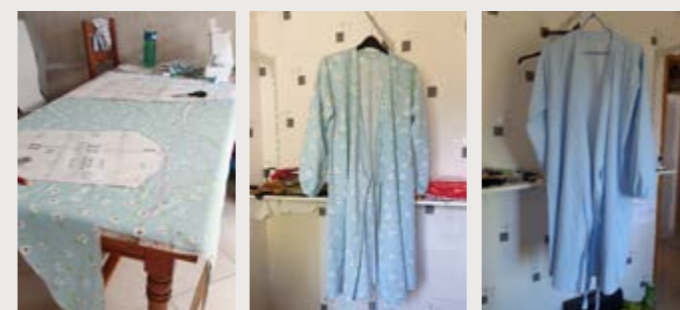
La Mairie de Noailles a également mis en place un groupe Facebook "Groupe d'entraide pour Noailles" afin de pouvoir échanger autour de solutions d'entraide et de solidarité. De nombreux bénévoles Noaillais se sont mobilisés afin d'apporter leur aide auprès de personnes vulnérables en réalisant des courses alimentaires ou médicales dans le respect des règles de confinement imposées par le gouvernement. Un grand merci à eux pour leur aide précieuse et leur dévouement !

Le Centre Communal d'Action Sociale est à votre écoute toute l'année et joignable par mail :
ccas@noailles60.fr • wailliez.ccas.noailles@gmail.com



La solidarité s'organise : fabrication de masque pour les personnels soignants ou participant à la chaîne de secours

De nombreux habitants de Noailles se consacrent à la fabrication de masques ou de blouses comme c'est le cas de Sylviane Cambou. Elle a commencé à confectionner des masques dans un premier temps pour elle et sa famille puis rapidement elle est entrée en contact avec des personnels des EHPAD. De fil en aiguille, elle s'est mise à réaliser des blouses grâce à des patrons et des vidéos trouvées sur YouTube. "La couture n'a jamais été une passion, je me débrouille, j'ai appris avec ma mère qui était très douée. Je fais cela pour rendre service dans le contexte actuel."



Benoît Biberon, Maire de Noailles ; Nathalie Galindo, Conseillère Municipale ; Chantal Thomas, habitante ; Isabelle Morelle, Directrice générale des services, Sylviane Cambou, habitante ; Céline Lecocq, adjointe au Maire, Brigitte Dusserre, habitante et Barbara Godon, adjointe au Maire (derrière l'objectif).

Fabrication de masques en tissu pour les habitants de Noailles

Depuis plusieurs semaines, la Ville de Noailles a lancé un appel à bénévoles pour la confection de masques en tissu à destination des habitants en prévision du déconfinement. Le port du masque est en effet préconisé pour se protéger et protéger les autres mais il ne se substitue pas au respect des gestes barrières et des règles de distanciation sociale. De nombreuses personnes ont répondu présentes et un groupe de travail composé d'élus et d'habitants a été constitué. Les masques sont fabriqués dans le respect du cadre défini par les autorités sanitaires et des spécifications de l'AFNOR (Association Française de NORMALISATION). Cette offre vient compléter celle mise en place par la Région Hauts-de-France. Au moment où nous écrivons ces lignes, la Région s'engage en effet à fournir un masque par habitant dès le 11 mai.



Un accueil pour les enfants des personnels soignants ou participant à la chaîne de secours

La Ville de Noailles et l'Ecole du Chemin Vert ont mis en place un système de garde pour les enfants des personnels soignants essentiels à la gestion de la crise sanitaire. L'accueil, organisé de 7h à 19h au sein de l'école du Chemin Vert, était encadré par des maitresses sur le temps scolaire et par des animateurs sur le temps périscolaire. Toutes les mesures ont été prises pour respecter les recommandations sanitaires. Du personnel d'entretien est intervenu chaque jour pour le nettoyage et la désinfection des mobiliers et des espaces utilisés. Aucun frais de garde n'a été facturé durant la période de confinement.



Les Restos du Cœur de Noailles mobilisés durant la crise sanitaire

Fermés à l'annonce du confinement, les Restos du Cœur de Noailles ont dû s'organiser afin d'assurer leur mission dans les meilleures conditions. La reprise a eu lieu le 30 avril dernier pour une durée de 27 semaines dans un contexte très particulier. L'équipe tournante de 5 personnes environ a démarré avec des masques dits "alternatifs", des gants, du gel hydro alcoolique et des visières. Les distributions ont lieu tous les jeudis à partir de 13h et jusqu'à 15h maximum uniquement sur rendez-vous. Jusqu'à nouvel ordre, les distributions se feront sous forme de colis déjà préparés et aucun bénéficiaire ne rentrera dans la Maison des Associations. Chaque distribution est réalisée dans le strict respect des règles sanitaires et en particulier des mesures concernant le COVID 19. Des barrières et un marquage au sol permettent de faire respecter la distanciation entre les personnes. Les inscriptions restent possibles uniquement par téléphone au **07 50 49 80 81**. Un premier colis de dépannage pourra être remis avant cette inscription.



Maintien du marché hebdomadaire afin de venir en aide au commerce de proximité

A l'initiative de la Municipalité, la Préfecture de l'Oise a autorisé la mise en place des marchés alimentaires, et ce, dès le début du confinement. Les marchés hebdomadaires du mardi et du dimanche ont eu lieu avec des restrictions d'organisation strictes et du personnel encadrant la manifestation. Cette mesure a pour objectif de soutenir l'activité des commerçants rendue très difficile en cette période de crise et d'assurer un commerce de proximité aux Noaillais.



Une nouvelle commerçante vient de s'installer sur le marché de Noailles. Il s'agit de Mme Laïla Lacroix domiciliée à Mortefontaine-en-Thelle. Elle propose des épices BIO et des plantes aromatiques.

Au Trésor de Laïla:
<https://www.autresordelaila.com/>
 06.47.84.75.92

Suite au Décret relatif à la réquisition de masques de protection mis en place par le Gouvernement à destination des professionnels de santé et des personnes atteintes du Covid 19, la Mairie de Noailles a remis à la Préfecture de l'Oise 780 masques FFP2 et 600 masques au Département de l'Oise.



Les commerces de première nécessité toujours ouverts

Certains d'entre eux proposent des services de livraison.

Le supermarché COCCINELLE (modalités de livraison par mail à l'adresse suivante : coccinellenoailles@free.fr)

Le charcutier traiteur TAMION
 (possibilité de livraison à domicile - 03 44 03 30 55)

La Ferme du Relais
 (possibilité de livraison dans un rayon de 5 kms - 03 44 07 41 80)

La pizzeria Di Napoli
 propose uniquement des plats à emporter et des livraisons dans un rayon de 5 kms - 03 44 10 88 84.

La boulangerie "Aux délices de Camille" rue de Paris

La boulangerie "Au petit délice" rue de Calais

La pharmacie rue de Paris

Le Centre de tri de la poste de Noailles assure une continuité de service. Nous vous invitons à suivre les informations sur le site Internet de la Mairie de Noailles : www.noailles60.fr pour connaître les jours de distribution du courrier et d'ouverture de l'accueil.

A partir du 11 mai, les magasins non essentiels pourront rouvrir hormis les cafés et restaurants à condition d'être en mesure de faire respecter les mesures de protection sanitaire.

La Pizzeria Di Napoli adapte son activité durant la crise sanitaire

Rencontre avec Cyril Dutriaux, gérant de la Pizzeria et de la crêperie "les Comptoirs de Melina" de Noailles

Comment avez-vous adapté votre activité durant la crise ? quelles sont les mesures sanitaires mises en place et quel regard portez-vous sur cette période particulière que nous vivons ?

"La Pizzeria Di Napoli est restée ouverte depuis le 1er jour de confinement jusqu'à aujourd'hui. Malgré une baisse significative de chiffre d'affaires cela aurait pu être encore plus désastreux compte tenu de la situation actuelle. Beaucoup de commerçants ont dû fermer boutiques. Nous avons été contraints cependant de fermer la crêperie "les Comptoirs de Melina" le lendemain de sa réouverture en mars.

En tant que pizzeria nous avons l'avantage de pouvoir faire de la vente à emporter. Afin de mettre toutes les chances de notre côté et d'attirer la clientèle, nous avons enrichi notre carte en proposant des paninis le midi ainsi que des pizzas du moment telle que la Boudin à base de crème au calvados mozzarella et boudin noir de chez Magalie et Denis Tamion. Un service de livraisons a également

été mis en place pendant la durée du confinement et qui perdurera probablement jusqu'à la réouverture du restaurant. Une partie des salariés est aujourd'hui en activité partielle suite à la baisse d'activité, et d'autres, suite à leur demande, ont la possibilité de rester chez eux.

Les règles sanitaires ne sont pas très différentes de celles déjà appliquées au domaine de la restauration. Nous utilisons déjà couramment les gels hydro-alcooliques et les produits de désinfection. Ces gestes sanitaires étaient automatiques bien avant cette crise. En plus de cela, nous avons mis en place une ligne de distanciation et espacé les commandes afin que les clients ne se croisent pas dans le restaurant. Nous avons également mis à disposition de nos clients deux distributeurs de gel hydro-alcoolique et nous désinfectons le TPE ainsi que les poignées de portes beaucoup plus souvent. Le port du masque et des gants est prévu pour assurer les livraisons afin de protéger livreurs et clients. Nous avons des produits d'hygiène en stock ce qui nous a permis d'en donner à des artisans locaux qui peinaient à en trouver.

Cette crise a engendré une baisse très significative de l'activité surtout les 2 premières semaines mais également ce mois-ci. De nombreux confrères mettront la clef sous la porte d'ici la fin de l'année ce sera hélas le cas dans de nombreux secteurs. Le point de vue écologique serait à mon avis le seul point positif de cette crise..."

Une autre pizza du moment : La tikkapoli, base tomate crème cheese et mozzarella, poivrons confits, oignons rouge et olive, poulet tandoori



Face au COVID 19, les Sapeurs-pompiers réalisent le secours pré hospitalier

Les sapeurs-pompiers ne baissent pas la garde !

Depuis le début de la crise sanitaire liée au COVID 19, les sapeurs-pompiers de l'Oise n'ont qu'un objectif : Faire face et continuer d'assurer les missions de secours.



Contrôleur Général Luc CORACK,
Directeur Départemental du SDIS 60,
Chef de Corps des Sapeurs-pompiers de l'Oise

Pour cela, tout le personnel du service départemental d'incendie et de secours de l'Oise est mobilisé. A la demande du directeur départemental le contrôleur général Luc Corack, des cellules de gestion de crise composées d'officiers mais aussi de personnels administratifs et techniques œuvrent pour la mise en place des protocoles visant à mettre en sécurité les agents mais aussi les victimes tout en continuant d'assurer les missions de secours à la population.

Ces protocoles très stricts, concernent par exemple les équipements de protection (combinaisons, masques, gants...), l'organisation de circulation dans nos unités, la désinfection...

Les sapeurs-pompiers professionnels adaptent leur temps de travail pour être présents et les sapeurs-pompiers volontaires souvent confrontés aux cessations d'activités assurent des gardes en centre de secours.

Concernant plus particulièrement les missions liées au COVID19, le SDIS 60 a mis en service sur le département, 14 véhicules de secours à victimes dédiés à ce type d'intervention.



Le centre de secours de Noailles, assure 24h/24 une garde opérationnelle composée au minimum de 12 Sapeurs-pompiers. Ce personnel est doté depuis le 03 Mars 2020, d'un véhicule de secours et d'assistance aux victimes « Risque Biologique » (VSAV RB). L'affectation de cet engin engendre une hausse significative de son activité opérationnelle, d'autant plus renforcée par la présence d'un véhicule spécifique qui possède un des trois appareils réalisant automatiquement le massage cardiaque,



Lieutenant Philippe Gouery, Chef de centre
du Centre de Secours de Noailles

appelé plus couramment « planche à masser ».

Sur le plan national, les sapeurs-pompiers sont également en première ligne.

Ils prennent en charge des victimes en tous lieux afin de les acheminer au plus près des soignants.

Au cours de chaque intervention, le risque de contamination par le virus covid19 est présent. Cependant les sapeurs-pompiers appliquent avec rigueur les protocoles, c'est pourquoi il appartient à chacun de continuer à adopter les gestes barrières et de suivre les indications des sapeurs-pompiers en cas de prise en charge quelle que soit la nature de l'intervention.

Alors pour nous aider, respectez les gestes barrières !

RENCONTRE AVEC

Thierry Lombard,

Sapeurs-pompier volontaire depuis une vingtaine d'années et depuis plus de dix ans au Centre de Secours de Noailles.

Il nous raconte le début du confinement et la gestion de la crise sanitaire en tant que Sapeur-pompier volontaire.

"Dès le début du confinement, j'ai cessé mon activité et j'ai travaillé en astreinte à tour de rôle avec mon collègue. J'ai ainsi pu me consacrer davantage à mon engagement de Sapeur-pompier, prendre des gardes supplémentaires à la caserne pour alléger mes collègues et aider du mieux que je pouvais les autres personnes. Je me rappelle d'une semaine durant laquelle j'ai pris 5 jours de garde dont 3 d'affilées.

Au Centre de Secours de Noailles, compte tenu des événements exceptionnels, l'organisation a changé du jour au lendemain. Des mesures sanitaires strictes ont été mises en place comme la prise de température avant de rentrer au Centre de Secours, le lavage des mains obligatoire ou le nettoyage des chaussures en passant dans un pédiluve. Après chaque rassemblement, c'est à dire 3 fois par jour, une désinfection complète de toutes les poignées était réalisée ainsi que les objets de la vie courante : ordinateur, clavier, souris, téléphone, tout y passait...

Pour les interventions, des nouveaux protocoles pour les secours de victimes ont été mis en place. A Noailles, nous avons eu une ambulance dédiée pour les interventions ayant des suspicions du COVID 19. Au niveau de l'équipement, nous devons être en combinaison complète (surbottes, gants, masque et lunettes) avec



des protocoles bien spécifiques. Nous étions seulement 2 pompiers dans l'ambulance au lieu de 3 habituellement. La priorité, pour moi, était de privilégier la sécurité pour mon équipier et moi-même. La grande crainte c'était de ramener chez moi le virus et de l'attraper bien sûr.

Les Sapeurs-pompiers, tout comme les personnels soignants et les ambulanciers ont un rôle crucial car ils sont en première ligne face au virus et au contact direct avec les malades du Covid 19. Ils prennent des risques. Il est donc important de reconnaître leur rôle. La solidarité s'est rapidement installée que ce soit au niveau des Sapeurs-pompiers ou bien dans les communes entre voisins et aussi dans les municipalités qui ont pris la mesure de leur rôle au service des plus vulnérables.

Pour finir, je pense aussi qu'il est important de remercier tous les corps de métiers (éboueurs, facteurs, employés municipaux, forces de l'ordre, personnels des commerces, chauffeurs routiers) de leur implication dans la vie courante. RESTEZ CHEZ VOUS et PRENEZ SOIN DE VOUS."

RENCONTRE AVEC

Christelle Denizart,

Secrétaire comptable/ responsable de la trésorerie au Conseil Départemental de l'Oise de l'Ordre des Médecins.

En quoi la crise sanitaire a-t-elle modifié votre quotidien professionnel ?



"Mon activité courante consiste, entre autre, à gérer la comptabilité du service et la partie secrétariat liée aux inscriptions des médecins qui est obligatoire pour exercer leurs fonctions après 8 à 10 années d'études. Nous sommes 4 salariées dont 2 à temps partiel.

En cette période de crise sanitaire, mon activité s'est révélée compliquée et quelque peu bouleversée. J'ai eu à gérer toutes les demandes par mail ainsi que les appels téléphoniques avec des questions liées à la crise du COVID 19. De nombreux médecins nous interrogeaient sur le manque de matériel (masques, blouses, etc...). Certains étaient réellement en détresse. Nous avons des

consignes du Conseil National relayées par différentes circulaires afin de les diriger vers l'ARS (l'Agence Régionale de la Santé) pour la mise à disposition du matériel nécessaire. Cette activité, sans avoir eu un rôle majeur, a cependant été bien différente de mes missions habituelles et faisait ressentir le caractère exceptionnel de cette crise. Malgré le confinement, il était inconcevable pour moi de rester à la maison. Il était important que je me rende au travail et de pouvoir répondre aux attentes des médecins tout en préservant ma santé. Des mesures sanitaires ont été mises en place au sein de nos locaux. Chaque agent veillait au respect des gestes barrières comme l'absence de covoiturage, le travail privilégié au sein de son bureau ainsi que pendant la pause déjeuner. Pour finir, je concluais en disant que la mobilisation de la profession médicale et la solidarité de ces dernières semaines sont des notes positives et encourageantes face à cette crise particulièrement difficile."

Retour d'expériences sur la crise sanitaire COVID 19



Victoire vélocipède



Jeu du tétris



Cuisine en famille

Rencontre avec Frédérique Chaimovitch, habitante de Noailles et mère de 5 enfants de 6 à 18 ans confinés à la maison

Comment se passe cette période de confinement ?

"Pour commencer, j'ai dû cesser mon activité de création de cadeaux de naissance. Il est difficile de travailler avec des produits destinés aux bébés alors que l'on ne connaît pas exactement les modes de transmission du virus, que mes fournisseurs sont fermés et que les modes de livraisons sont arrêtés. Pendant ce temps, je développe uniquement ma présence sur les réseaux sociaux ce qui me laisse beaucoup de temps pour mes enfants. Cette période est très particulière. On a l'impression que c'est dimanche tous les jours ! Il est difficile de garder un rythme social quand il n'y a plus de vie sociale ! (sourire) Afin d'occuper les enfants tous les jours à la maison, on a commencé par faire des activités manuelles puis on est passé aux activités sportives. Il a fallu diversifier car le confinement commence à devenir long ! Nous savourons notre privilège d'avoir un jardin par rapport à ceux qui vivent en appartement. On prend le temps pour faire des jeux de société aussi, une chose que nous n'avions pas fait depuis longtemps. J'ai pris le temps d'apprendre à faire du vélo sans roulette à ma dernière ! Quelle fierté pour elle et pour moi et que de bons souvenirs..."

Comment se passe l'école à la maison ?

"C'est l'école multi niveaux ! J'ai plus de chance avec ma fille en CP à l'école du Chemin Vert qu'avec mes filles aux collèges. Concernant le CP, les deux maîtresses nous envoient le travail par mail la veille et les corrigés le soir même. C'est fluide, ludique et la méthode pour faire la classe est bien détaillée point par point. Pour le collège en théorie c'est pareil sauf qu'en pratique il est difficile de se connecter d'où un retard accumulé sur les premières semaines de confinement. Maintenant les connexions sont mieux établies et les travaux sont bien anticipés avec des cours en virtuel. Au lycée c'est fluide et dans le supérieur aussi avec les cours en Visio !"

Quelles sont les principales difficultés liées au confinement ?

"Avant tout, les difficultés sont d'ordre financier ! En tant qu'indépendante je ne peux plus exercer mon activité donc je n'ai plus de revenu pour payer mon loyer et mes factures. Des aides ont été mises en place pour les entreprises mais pour le particulier rien ! Là c'est vraiment la grosse problématique !

D'autre part, le manque de lien social, de contacts pour les enfants qui tournent en circuits fermés, mais aussi pour nous adultes, se fait de plus en plus ressentir. Nous avons l'habitude d'échanger au travail ou à la sortie de l'école et de rester connecté avec les autres, maintenant c'est plus compliqué ... Enfin, on est limité en terme d'achats à cause des pénuries en magasin ou parce que le magasin ne fait pas partie des biens de premières nécessités !"

Y a-t-il du bon à tirer de tout cela ?

"Je pense toujours qu'il y a toujours du positif à tirer d'une situation difficile. Je découvre avec plaisir que la solidarité existe toujours et pas seulement en cas d'attaque terroriste ni de coupe du monde de football mais aussi dans les actions d'entraide de tous les jours envers le personnel soignant ou bien envers ses voisins proches ou plus éloignés en leur ramenant du pain par exemple !

La crise est sans doute bénéfique d'un point de vue écologique. On découvre avec surprise sur les réseaux sociaux que la pollution baisse significativement dans le monde, la nature renaît et les animaux se réapproprient les espaces.

Se retrouver en famille est aussi très bénéfique. On se redécouvre et on s'approprie une nouvelle façon d'être ensemble ! Cela nous fait aussi réfléchir et Dieu sait qu'on a du temps ! On réapprend à cuisiner avec ce que l'on a dans nos placards jusqu'à la dernière conserve, mais aussi l'hygiène au quotidien des mains et du rinçage des aliments que les enfants avaient du mal à intégrer. Espérons que nous et nos enfants en tireront les leçons qu'il faut !"

RENCONTRE AVEC

Emmanuelle Boillon, assistante maternelle au sein de l'association les P'tits Petons

Comment se déroule votre activité d'assistante maternelle durant cette période de confinement ?

"C'est une période très dure. Nous avons arrêté bien évidemment les regroupements à la Maison des Associations avec mes collègues assistantes maternelles et toutes sorties. J'ai actuellement 4 petits en garde. Ils ne comprennent pas pourquoi ils ont moins de câlins et de bisous. Ils ne voient pas trop de changement si ce n'est qu'ils ne vont plus dehors. Etant donné que ce sont des tous petits, on ne peut pas vraiment leur proposer des activités manuelles. Hormis les sorties dans le jardin et des jeux de motricité fine ou des jeux psychomoteurs. Une seule petite de 2 ans peut faire des activités créatives quand les bébés dorment.

Personnellement, je crains pour mes proches sachant qu'il est difficile de savoir si les parents respectent sans faille les règles sanitaires. C'est difficile de continuer à travailler dans de telles conditions de stress surtout quand il faut aussi gérer ses propres enfants pour qui la situation de confinement devient de plus en plus dure. Les assistantes maternelles se sentent abandonnées depuis le début de la crise. Les instances petite enfance (PMI, Relais des assistantes maternelles, Conseil Départemental) ont été inexistantes depuis le 1er jour. Aucune information sur les gestes à adopter ni sur nos droits ne nous a été transmise. Ce confinement est d'autant plus dur à vivre que nous nous sentons seules, isolées et non soutenues. Ce sont des propos et des ressentiments que j'ai pu recueillir auprès de la plupart des mes collègues assistantes maternelles. Beaucoup sont en colère."

Quelles sont les mesures sanitaires que vous avez mises en place ?

"Les arrivées et les départs de l'enfant se font à l'extérieur de la maison. Les parents sont assez compréhensifs et adoptent les gestes barrières pour la plupart. On a réduit l'échange de sac au strict minimum. Nous évitons les discussions inutiles et tout est écrit dans le cahier de liaison. La transmission des choses importantes se fait par SMS. Les lavages de mains sont constants ainsi que la désinfection des jouets tous les soirs après le départ des enfants. Je ne porte pas de masque car les tous petits en ont peur. Je limite également les bisous et les câlins même si cela n'est pas évident."

Y a-t-il du bon à tirer de tout cela ?

"Professionnellement non. Je continuerai à travailler comme je l'ai toujours fait avec quelques aménagements tout de même. Le confinement n'a pas changé ma façon de faire avec les petits. Personnellement, je pense qu'il y a du bon à tirer de cette situation notamment revoir nos priorités dans la vie et essayer de vivre avec de nouvelles habitudes qui sont meilleures pour nous et notre famille."



L'embellissement de tous les quartiers noaillais



1

Dans la continuité des actions de fleurissement de la commune, les membres de la Commission Fleurissement et les agents techniques ont œuvré en faveur de l'embellissement des quartiers de Grossenenglis, du Pâtis et de l'Avenir.

Malgré le confinement subi par toutes et tous, le temps ne s'est pas arrêté pour autant et le soleil du printemps a fait fleurir les parterres de ces quartiers.

Voici un aperçu des réalisations.



2



3



4



5



6



7



8



9



10

1 et 6 | Les plantations du square Georges Housset

7 | Pauline redécouvre les jolies fleurs chaque matin en allant chez nounou

8 et 9 | Le cerisier d'ornement du square Georges Housset

10 | Les plantations rue de l'avenir



les plantations représentant les lettres de l'école du Chemin Vert

Les ateliers plantations réalisés par les enfants à l'école du Chemin Vert...

Alors que les écoliers ont quitté les bancs de l'école pendant plusieurs semaines, les bulbes plantés cet hiver à l'école du Chemin Vert ont fleuri dès l'arrivée du printemps.

Bravo pour ce très beau projet réalisé par les enfants avec l'aide du corps enseignant et des agents techniques !



les jardinières de l'école du Chemin Vert





Photo source : www.alsagarden.com

RAPPEL

Interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires « de synthèse chimique » pour les particuliers

En cette période de confinement, l'activité dans les jardins est à son maximum. C'est donc l'occasion d'un petit rappel sur l'utilisation des produits phytosanitaires. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2019, afin de réduire les risques pour la santé des utilisateurs et pour l'environnement, notamment les eaux, il est interdit de détenir et d'utiliser les produits phytosanitaires « de synthèse chimique » pour les particuliers. La liste des produits d'origine naturelle autorisés est accessible à partir du lien suivant, mais ils sont peu efficaces et restent polluants : <https://agriculture.gouv.fr/jardiner-avec-des-produits-dorigine-naturelle>.

Pour votre santé, celle de vos enfants mais aussi pour celle de l'environnement, utilisez des solutions de substitution. Pour vos pelouses, tondez moins souvent et à une hauteur de coupe plus haute, vous verrez votre pelouse sera plus jolie, plus verte et vous y trouverez moins de « mauvaises herbes ». Pour ce qui est du potager, votre meilleure alliée restera la binette, comme le faisaient nos grands-parents avant l'arrivée des pesticides. On peut aussi pailler son potager. Plutôt que de mettre vos déchets de tonte aux déchets verts, disposez-les entre vos pieds de légumes, ça empêchera l'herbe de pousser et en plus ça retiendra l'humidité, donc moins besoin d'arroser !

Pour vos allées, rien de plus simple, une fois que les pâtes sont cuites, plutôt que de jeter l'eau dans l'évier, allez la vider sur les herbes qui vous dérangent, elles disparaîtront rapidement.

En rangeant votre garage, votre atelier ou votre cave, vous êtes tombés sur de vieux produits désormais interdits ?

Ne les jetez pas à la poubelle, ne les videz pas non plus dans l'évier ! Stockez-les en attendant la fin du confinement et allez les déposer à la déchetterie dans l'espace dédié. N'oublions pas que ce sont des produits chimiques.



Photo source : www.leclub-bricolage.fr



Attention à nos amis les oiseaux !

Un nid bien caché

Alors que la majorité d'entre nous a plus de temps, et qu'il fait beau, nous passons beaucoup de temps au jardin. Vous l'aurez peut-être remarqué, mais c'est aussi la saison des amours chez les oiseaux. On entend chanter les mâles pour tenter de séduire les femelles ou pour marquer leur territoire.

Une fois le couple formé, la construction du nid va suivre. Elle sera assurée par la femelle seule ou alors aidée par le mâle. Certains oiseaux vont construire leur nid au sol ou près du sol comme le Pouillot véloce ou le Rougegorge familier. D'autres comme les Mésanges vont profiter d'un trou dans un mur, dans un arbre ou d'un nichoir, les Hirondelles rustiques vont construire leur nid sous un porche, dans un garage resté ouvert et beaucoup d'espèces comme le discret Accenteur mouchet, le Pinson des arbres, le gracieux mais menacé Chardonneret élégant vont construire leur nid dans la haie de votre jardin. Après ces deux phases où l'on voit beaucoup les oiseaux, une phase où la discrétion sera de mise est celle de la couvaison. En effet, pour ne pas attirer les prédateurs, les entrées et sorties du nid sont limitées et se font en toute discrétion.

Une fois les petits nés, l'élevage des jeunes est la période la plus intense de la saison de reproduction. Par exemple, on estime qu'un couple de mésanges va capturer plus de 7 000 insectes pendant les trois semaines de cette période ! Un vrai allié pour le jardinier !

Le printemps et l'été semblent très favorables pour nous humains d'entretenir nos haies, mais c'est la période la plus risquée pour les oiseaux ! En effet, vous risquez de couper une branche sur laquelle est installée un nid et détruire la nichée toute entière. Il est donc

recommandé de ne pas tailler votre haie entre le 1^{er} avril et le 15 août pour permettre à ces espèces de se reproduire en toute quiétude.

Lorsque les jeunes sont assez grands pour prendre leur envol ou trop gros pour l'espace exigu du nid, ils vont en sortir. Ils vont alors vivre une des premières grandes épreuves de leur vie. Encore très maladroits, ils vont souvent passer beaucoup de temps au sol et crier pour que leurs parents viennent les nourrir. Ils vont donc être très vulnérables aux attaques de prédateurs, et dans nos jardins les plus grands prédateurs sont nos chats.

D'après des études scientifiques, un chat bien nourri consomme 27 proies chaque année, tandis qu'un chat errant en attrapera 273 et un chat haret plus de 1000. 23% de ces proies seront des oiseaux, 68 seront des petits mammifères (mulots, souris, musaraignes, mais aussi chauve-souris) et pour 9% des reptiles (lézards).

Au mieux, il est préconisé de bien nourrir son chat, et surtout de le garder à l'intérieur lorsque c'est possible, notamment entre le 15 avril et la fin juillet, période où le plus grand nombre de jeunes oiseaux vont sortir du nid. Si vous entendez un cri d'oiseau répétitif et insistant dans votre jardin, c'est certainement qu'un chat représente une menace pour ses jeunes. C'est alors l'heure pour le chat de rentrer et d'aller manger dans sa gamelle puis de venir ronronner sur vos genoux !

Pour plus d'informations :
https://www.lpo.fr/images/detresse/causes/fm_predationchatdomestique_2019_web.pdf



EDUCATION

Inscriptions scolaires pour l'année 2020/2021 : de nouvelles modalités cette année

Seules les inscriptions à l'école maternelle et primaire se font à la Mairie de Noailles. Concernant les demandes d'inscription au collège, vous devez vous adresser directement à l'établissement concerné.

Attention, seuls les enfants qui ne sont pas encore scolarisés à l'École du Chemin Vert sont concernés.

Cette année, toute la procédure d'inscription sera gérée par la mairie qui transmettra le dossier une fois celui-ci complet à l'école du Chemin Vert.

Pour réaliser cette inscription, il vous faudra les documents suivants :

- Une photocopie du livret de famille
- Un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) : Quittance de loyer, facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone ...
- En cas de parents séparés, un courrier de l'autre parent donnant son autorisation pour l'inscription à l'école de Noailles
- Une copie des pages de vaccinations du carnet de santé ou un certificat du médecin attestant des vaccinations obligatoires de l'enfant
- Si votre enfant a déjà été scolarisé, le certificat de radiation et le livret scolaire (ce dernier pouvant être donné à la rentrée ou est parfois directement envoyé par l'ancienne école à la nouvelle)

Une fois ces documents réunis, rendez-vous sur le site Internet de la Mairie de Noailles www.noailles60.fr rubrique Enfance/jeunesse afin de télécharger et remplir le certificat d'inscription (un certificat par enfant à inscrire).

Celui-ci sera à renvoyer par mail à l'adresse indiquée sur le site Internet de la Mairie rubrique Enfance/jeunesse.

Une fois le dossier validé, vous recevrez par mail un accusé de réception vous indiquant que l'inscription est entièrement réalisée.

En cas de besoin, vous pouvez contacter la mairie au 03 44 03 30 61.



RENCONTRE AVEC

Pauline Delcambre : nouvelle directrice du pôle d'accueil de loisirs de Noailles

Afin de renforcer son équipe, la Ville de Noailles a recruté Pauline Delcambre en tant que directrice du pôle d'accueil de loisirs. Habitante de la commune des Hauts Talican, à côté d'Auneuil, elle nous a rejoint le 20 avril dernier. Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans sa mission à Noailles !



Dans quelle structure étiez-vous précédemment ?

"J'étais sur un poste similaire, de responsable de service ALSH (accueils de loisirs sans hébergement) périscolaire et extrascolaire, dans une commune proche de Roissy dans le 95. La capacité d'accueil y était de 150 enfants pour les temps périscolaires et de plus du double sur les temps de restauration."

Quelle est votre expérience professionnelle auprès des enfants ?

"Au départ, je souhaitais être professeure d'histoire-géographie, car j'ai toujours voulu travailler pour et avec les enfants et les adolescents. J'ai donc passé ma licence, mais pour la financer, j'ai travaillé dans l'animation, sur divers temps périscolaires, vacances et séjours. Après avoir mis un pied dans l'animation, je n'ai pas pu m'arrêter, j'ai trouvé ma vocation! J'ai donc abandonné le master et me suis entièrement consacrée à l'animation. J'ai commencé à l'UCPA, qui organise de multiples séjours pour tout public, d'abord en tant qu'animatrice, puis très vite ils m'ont proposé de me financer la formation en alternance pour être directrice (BPJEPS

DIRECTION), ce que j'ai fait. Après avoir parcouru la France durant 6 années d'un site de séjour à un autre, et ayant envie d'enfin poser mes valises, j'ai pris mes fonctions de direction dans le 95 où je suis restée 10 ans. Et me voilà, depuis quelques jours, ici à Noailles!"

Pourquoi avez-vous souhaité rejoindre notre structure ?

"J'étais à la recherche d'un nouveau défi professionnel, de renouveau. Je ne peux pas dire que mon ancien poste était ennuyeux, mais il est parfois bon d'essayer de changer la routine du quotidien! Je suis une passionnée de boulot et j'aime apprendre, et rencontrer, donc quand l'occasion s'est présentée, je n'ai pas hésité! La reprise de la gestion du centre par la commune est un grand projet, et je suis heureuse de pouvoir y participer!"

Connaissez-vous la ville de Noailles ?

"Je ne connais pas du tout Noailles pour l'instant, mais je me ferai un plaisir de tout découvrir, dès que le confinement sera levé!"



Aide Départementale d'urgence pour les travailleurs non salariés

Dès la fin du mois de février, l'Oise a été le premier département de France touché par l'épidémie de Coronavirus. Cette crise sans précédent a des conséquences sanitaires, économiques et sociales très lourdes pour l'ensemble de notre territoire.

Le Conseil départemental de l'Oise, parmi les mesures mises en place, a créé une aide exceptionnelle de 500€ pour les travailleurs non-salariés qui ont été interdits de travailler.

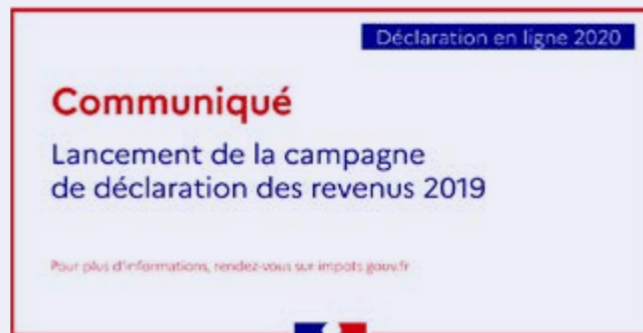
Cette aide départementale sera versée aux travailleurs non-salariés ou chef d'entreprise/gérant salarié, indépendants et micro-entrepreneurs des secteurs les plus impactés par la crise liée au Covid-19.

Cette aide d'urgence est d'un montant de 500 €, versée en une fois pour la période allant du 15 mars au 30 avril 2020

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, vous devez :

- Être travailleur non-salarié ou chef d'entreprise/gérant salarié dans un secteur faisant l'objet d'une fermeture administrative (commerces non alimentaires, restaurants, activités culturelles et sportives, événementiel, etc...) par arrêté du 15 mars 2020 complétant l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19* ;
- Avoir le siège social de son entreprise dans l'Oise ;
- Ne pas avoir déjà bénéficié de l'aide départementale d'urgence durant la période allant du 14 mars 2020 au 30 avril 2020 ;
- Avoir des ressources du ménage inférieures aux plafonds ci-dessous (prise en compte du revenu fiscal de référence 2019 de toutes les personnes du ménage) :

Retrouvez le formulaire de demande à compléter pour l'aide exceptionnelle de 500 € sur le site Internet de la Mairie www.noailles60.fr ou sur oise.fr



Campagne de déclaration des revenus en période de crise sanitaire

Suite aux consignes du gouvernement en matière de lutte contre la propagation du COVID-19, les centres des finances publiques n'accueilleront pas de public dans le cadre de la campagne.

Aussi, la campagne déclarative, qui a débuté le 20 avril (date d'ouverture du service de déclaration en ligne), se poursuivra jusqu'au 11 juin 2020 par des échanges électroniques et/ou téléphoniques.

Dans ce contexte, pour nous contacter, les usagers sont invités à :

- effectuer l'essentiel de leurs démarches - trouver les réponses - poser leurs questions sur impots.gouv.fr ;
- nous écrire via la messagerie sécurisée dans leur espace Particulier ;
- contacter par téléphone nos services des impôts des particuliers ou le 0809 401 401 (appel non surtaxé)
- prendre un rendez-vous téléphonique auprès de son service des impôts des particuliers

La DGFIP mobilise ses services pendant le confinement et s'engage à répondre dans les meilleurs délais possibles. Toutefois, ces délais peuvent être plus longs que d'ordinaire.

Le calendrier de campagne de déclaration des revenus et des avis d'impôt a été adapté afin de tenir compte de la crise sanitaire que traverse le pays :

Campagne déclarative :

Date d'envoi des déclarations papier : du 20 avril à mi-mai.
Date de dépôt, le cachet de la Poste faisant foi : vendredi 12 juin.
Date de dépôt en ligne jeudi 11 juin
Sauf cas particulier, les avis d'impôt sur le revenu seront disponibles cet été dans l'espace Particulier. Aucune date n'est cependant indiquée à ce stade.

Comment contacter l'Assurance Maladie pendant la période de confinement ?

Suite à la décision du Gouvernement de restreindre au maximum les déplacements et limiter les contacts entre les personnes, l'Assurance Maladie invite ses assurés, pour toute demande ou démarche, à privilégier les canaux dématérialisés de contact.

Jusqu'à la levée des mesures de confinement, les points d'accueil physique de la CPAM de l'Oise sont fermés, comme dans toutes les Caisses de France. Dans les prochains jours, la réponse téléphonique risque d'être très perturbée.

Pour contacter les services de l'Assurance Maladie, il convient désormais de privilégier les services en ligne. Le canal à privilégier est le compte personnel sur ameli.fr et sur applications smartphone et tablette.

Le compte ameli, fort de ses 400 000 abonnés, permet en effet d'effectuer la plus grande partie des démarches les plus courantes ; il permet de suivre ses remboursements, obtenir une attestation de droits ou un relevé d'indemnités journalières, actualiser une information personnelle (téléphone, coordonnées bancaires...).

Il permet également d'interroger notre Chatbot ou de contacter nos services par email. A noter, il n'est plus possible de solliciter un rendez-vous en ligne, mais nos services pourront appeler les assurés suite à un email, pour les accompagner dans leurs démarches et traiter les questions les plus urgentes.

Par ailleurs, le site ameli.fr comporte toutes les informations utiles, à la fois sur les droits et démarches comme sur les prestations proposées.



Enfin, l'Assurance Maladie tient à assurer que toutes les dispositions, tant au niveau du personnel qu'au niveau informatique, ont été prises afin de garantir au mieux la continuité de service en particulier sur les remboursements de soins, versement de prestations comme notamment les indemnités journalières, les rentes ou pensions d'invalidité ...

Ouvrir son compte ameli

Il est facile et rapide de créer son compte personnel sur ameli, dès lors que sa carte Vitale est bien à jour et avec ses coordonnées bancaires sous la main.

Par ailleurs, il est possible de le faire via France Connect, notamment avec ses identifiants des impôts.

Limitez les nuisances sonores

Alors que le temps passé à la maison est privilégié en raison de la crise sanitaire, nous vous rappelons qu'il est nécessaire de respecter les horaires pour l'utilisation des appareils à moteur.



En effet, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils sont susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques.

Afin de respecter au mieux la vie de votre voisinage, merci de limiter l'utilisation de vos machines et équipements aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Le point sur la gestion des déchets durant la crise sanitaire

- Le service de collectes de déchets assuré par la Communauté de communes Thelloise a lieu conformément à ce qui est prévu au calendrier sur l'ensemble du territoire.
- Les collectes de gros électroménager sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Nous vous demandons de bien vouloir stocker vos appareils électroménagers en attendant la reprise de ce service.



Réouvertures des déchetteries

Depuis le 24 avril, certaines des déchetteries de la Thelloise ont rouvertes exclusivement aux usagers particuliers en possession d'une carte d'accès, et ayant pris un rendez-vous préalable sur la plateforme de réservation du SMDO : <https://rdv-decheterie.fr/connexion.action>

Vous pouvez consulter les déchetteries ouvertes ainsi que les horaires d'ouverture sur le site Internet de la SMDO www.smdoise.fr

Les conditions d'accès :

- Avoir pris un rendez-vous
- 2 m³ par visite
- 1 visite par semaine
- 15 minutes maximum pour vider le véhicule et nettoyer son emplacement

Les déchets acceptés :

- Déchets verts,
- Encombrants non valorisables,
- Encombrants valorisables,
- Gravats,
- Ferrailles,
- Bois
- Cartons.

Il est impératif que vous prépariez votre venue à la déchetterie en triant préalablement vos déchets par catégorie avant tout déplacement sur RDV de façon à ne pas perdre de temps et garantir le traitement de tous les RDV.

Les agents du SMDO sont là pour vous accompagner, protégez les en vous protégeant et en respectant ces consignes et faites preuve de courtoisie et de compréhension dans l'observation et l'application de ces prescriptions.

Comment procéder pour avoir accès à la déchetterie ?

- Avoir pris rendez-vous sur internet <https://rdv-decheterie.fr/connexion.action> et respecter strictement l'heure de rendez-vous (Indication obligatoire du numéro de la carte et de l'immatriculation du véhicule). L'usager arrivant en retard par rapport au rendez-vous pris sera refusé.
- Se munir d'un masque, de gel hydro-alcoolique, porter des gants et respecter les mesures de distanciation avec les agents. Avant l'entrée sur le site, chacun

doit se nettoyer les mains à l'aide du gel en sa possession.

- Préparer sa carte d'accès déchetteries, ainsi que de sa carte d'identité obligatoire lors de son rendez-vous, à présenter à l'agent sans contact.

- Remplir l'attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case 2.

Une fois arrivé à la déchetterie, à l'heure précise du rendez-vous convenu, portant votre masque sur le visage, ainsi que vos gants, vous présenterez « sans contact » à l'agent les documents demandés pour avoir accès à la déchetterie. En aucun cas les agents ne manipuleront les déchets apportés par les usagers.

La valorisation des déchets nécessite un tri préalable par catégorie, merci des respecter cette consigne et de préparer votre venue à la déchetterie de façon à ne pas perdre de temps, afin que tous les rendez-vous puissent être honorés à l'heure. Sur le site, vous aurez 15 minutes pour vider votre véhicule et nettoyer votre emplacement. A l'issue de ce créneau, vous serez invité à quitter le site, afin de laisser votre place aux usagers suivants.

INFO SPÉCIALE CORONAVIRUS COVID-19

Vous devez jeter les mouchoirs à usage unique souillés et les masques jetables,

dans un sac correctement fermé,

déposé dans les ordures ménagères

Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOUVERNEMENT.FR / INFO-CORONAVIRUS
0 800 130 000 (appel gratuit)

SMDO
VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION DES DÉCHETS

STOP aux lingettes et gants jetables dans les toilettes !

Depuis le début de la pandémie du COVID-19, une quantité importante de lingettes désinfectantes et de gants jetables sont utilisés pour lutter contre la propagation du virus.

Une grande partie de ces déchets sont jetés dans les sanitaires, ce qui obstrue le réseau de collecte. Alors que les services de l'eau sont en effectifs réduits en cette période, ces déchets bouchent les pompes, obstruent les grilles et sont à l'origine de pannes importantes.

Thelloise
Communauté de communes

informations CORONAVIRUS / COVID-19

STOP aux LINGETTES et GANTS JETABLES

Les lingettes et gants sont à jeter en sacs bien fermés avant d'être mis dans le bac des ordures ménagères avec le couvercle fermé pour la collecte.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?
Plateforme téléphonique d'information : 0 800 130 000 (appel gratuit)

Une info ? 03 44 26 99 90
Communauté de communes Thelloise
7, avenue de l'Europe - 197 45 - 13000 Thelloise - France

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour d'une zone touchée par le virus, **composez le 15**



SAPEURS-POMPIERS

Recrutement pour la prochaine rentrée à l'école des Jeunes Sapeurs-pompiers de NOAILLES

Afin de compléter sa section de Jeunes Sapeurs-Pompiers, le Centre de Secours de NOAILLES va prochainement procéder au recrutement de filles ou garçons.

Les conditions requissent pour incorporer cette école sont les suivantes :

- Etre âgé de 13 ans (2007) au moins et de 15 ans (2009) au plus.
- Etre domicilié sur le département de l'OISE. — Avoir des résultats scolaires satisfaisants — Etre sportif.
- Etre discipliné.

Il faut savoir que l'école des Jeunes-Sapeurs-pompiers de Noailles fonctionne depuis de nombreuses années. Elle a formé de nombreux jeunes qui sont aujourd'hui Sapeurs-Pompiers Professionnels, militaires ou volontaires. Dotée d'un encadrement de qualité, l'école des Jeunes-Sapeurs-pompiers de Noailles est aujourd'hui, la plus importante du Département de l'Oise. Elle est encadrée par des personnels du Centre de Secours. Cette école applique avec rigueur un programme national.

La formation se déroule sur 3 années, tous les samedis. Elle comporte des cours théoriques et pratiques de lutte contre l'incendie, de secours à personne, de prévention et d'instruction civique. Le sport représente également une part importante de la formation.

A l'issue de cette scolarité, les jeunes Sapeurs-pompiers passent lors de leur dernière année, l'examen du brevet de JSP qui valide leur cursus scolaire. Ils peuvent ainsi dès l'obtention de ce brevet souscrire un contrat de Sapeur-pompier volontaire.

Toutes les personnes intéressées doivent rapidement remplir la fiche disponible sur le site Internet de la Mairie www.noailles60.fr (accompagner d'une lettre de motivation manuscrite) et le retourner :

- Par mail à l'adresse suivante : **jspnoailles60@gmail.com**
- OU
- Par courrier à l'intention de : **Monsieur le Responsable des Jeunes Sapeurs-pompiers**
Centre d'incendie et de secours
179 route Paris Fontaine 60 430 NOAILLES

/// Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Caporal GOUERY Pierre au 06 82 74 45 37

Des tests de sélection seront organisés au Centre de secours de Noailles, à une date qui sera définie ultérieurement. Ils porteront sur des épreuves de sport, et un test écrit.



AS NOAILLES CAUVIGNY

Les nouvelles de l'ASNC

Et bien tout d'abord. Des nouvelles de vous tous plutôt. Au nom de tout le club je vous espère en bonne santé vous et vos proches en souhaitant que vous n'ayez pas été touché par ce virus dévastateur. Continuez à faire attention à vous.

Bien sur nos pensées également à TOUS ceux qui ont oeuvré pour nous soigner, nous nourrir, nous transporter, nous protéger, en un mot MERCI d'avoir pensé à NOUS et à nous de penser à EUX.

Pour le football à l'ASNC tout s'est arrêté en Mars et là rien de grave si ce n'est que cela empêchait de faire du sport tous les licenciés du club et l'on sait l'importance du sport dans la vie, pour son bien-être personnel tout simplement aussi j'ai une pensée également pour tous nos adhérents mais aussi ceux qui ont une autre activité que le foot bien sûr.

Les résultats de la saison n'ont donc pas beaucoup d'importance eu égard à la situation mais notez quand même que notre équipe seniors B terminant en tête de son groupe à l'arrêt des compétitions se trouvent promue en division supérieure. Bravo aux joueurs et à l'équipe encadrante.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes on sait que les compétitions sportives et surtout les sports collectifs ne peuvent avoir lieu. J'espère que depuis le 11 mai si les écoles ont bien repris comme prévu, nous pourrons aussi organiser quelques entraînements.

Nous devons intervenir comme chaque année justement dans les écoles pour un cycle foot qui plait beaucoup aux enfants et j'espère là aussi que cela est en cours.

L'avenir donc qu'on ne connaît pas trop, il faut quand même s'y préparer afin de pouvoir accueillir tous ceux qui le veulent dès que cela sera possible.

Cela sera sans doute différent de nos habitudes mais nous nous adapterons et nous serons là.

Ainsi nous avons travaillé aux structures du club.

Le terrain d'entraînement a été ensemencé par les Ets Verecke avec l'aval de la Municipalité, le terrain d'honneur entretenu, un bungalow supplémentaire pris en charge par la Municipalité est arrivé nous permettant une gestion plus facile pour l'accueil des licenciés.



Des décisions ont été prises afin de permettre à deux jeunes de préparer leur Brevet de Moniteur de Football en apprentissage. Après les jeunes qui effectuent leurs heures pour les pass permis, après les jeunes qui effectuent leur service civique au club, l'ASNC continue sa mission d'aide envers les jeunes, afin que ceux-ci puissent avancer dans leur vie professionnelle en l'occurrence en suivant cet apprentissage.

L'organisation des portes ouvertes afin de permettre à toutes et tous de s'essayer au foot est prévue, les affiches et flyers prêts à être imprimés et nous serons là pour vous dès que nous serons autorisés.

Un gros travail a été effectué également pour appréhender la prochaine saison le mieux possible et ainsi non pas oublier ces moments difficiles mais en tous cas mieux les accepter.

Pour nos licenciés d'abord avec le choix du pack équipement et en y ajoutant deux éléments à l'habituel pack avec un pantalon de survêtement et une gourde individuelle indispensable maintenant avec ce que nous venons de vivre. Tout cela pour la même cotisation, le club ayant décidé d'assumer la différence de coût.



Pour nos sponsors également à qui nous pensons dans ces moments difficiles pour eux en les mettant à l'honneur avec nos sponsors maillots sur la gourde remise à chacun mais aussi en installant un panneau au stade reprenant justement tous ces sponsors et nous vous invitons à leur rendre visite dès que vous le pourrez.

J'en profite pour un appel à ceux qui seraient intéressés pour à leur tour figurer sur les équipements de cette nouvelle saison, n'hésitez pas à nous répondre favorablement lorsque nous vous rendrons visite ou à me contacter.

Nous travaillons toujours aussi à de meilleures conditions d'entraînement avec un terrain adapté en synthétique et les échanges ont lieu en ce sens avec la Municipalité et reprendront je l'espère pour aboutir très vite à une solution intéressante pour tous.

L'ASNC vous le savez c'est aussi des activités et notamment le loto.

Bien sûr, les rassemblements étant interdits, nous ne pouvons pas vous les proposer mais là aussi nous sommes prêts et dès que l'on a l'accord, en s'adaptant s'il le faut nous vous les proposerons à nouveau.

Peut-être en juin ou juillet si on peut. Ce devait être la première brocante en salle également et nous vous donnons rendez vous si cela est possible pour le 18 Octobre et le 8 Novembre.

Voilà Mesdames et Messieurs, chers Noaillais, votre club prépare l'avenir et nous vous accueillerons avec plaisir sur une de nos activités.

A bientôt, portez vous bien.
Le Président Francis BERTRAND



NOAILLES BASKET-BALL

Suite à la crise sanitaire, la Fédération Française de Basket-Ball a arrêté toutes les compétitions pour la saison 2019/2020. Ce qui veut dire pas de montée, et ni de descente des équipes en championnat pour cette année.

C'est une sage décision, car suite au confinement et la saison sportive se terminant entre mi juin/fin juin, cela laissait peu de temps pour reprogrammer tous les matchs en retard et sans compter les entraînements. Vu le calendrier c'était impossible.

Le Comité de l'Oise de Basket-Ball avait déjà anticipé en prenant la décision d'annuler les Coupes de l'Oise pour permettre éventuellement une reprise du championnat. Mais c'était avant d'être confinés aussi longtemps. D'ailleurs cette année, l'Assemblée Générale du Comité de l'Oise de Basket-Ball aura lieu à Noailles le vendredi 4 septembre 2020 à partir de 19h00.

Malheureusement, nous n'avons pas pu organiser non plus la collecte de denrées alimentaires pour les Restos du cœur et le match Handibasket. Nos U13F n'ont pas pu participer au tournoi européen à Calais. Nous nous rattraperons donc l'année prochaine avec encore d'autres belles manifestations telles que le Basket Rose dès le mois d'octobre.

Cela dit, nous espérons pouvoir reprendre très rapidement les entraînements d'ici la fin de la saison. Pouvoir ainsi partager de bons moments conviviaux qui nous manquent véritablement en ce moment et surtout pouvoir remettre la médaille de la saison et organiser également notre assemblée générale.

Nous préparons déjà la saison prochaine. Donc si vous êtes intéressés pour rejoindre et renforcer nos équipes et/ou devenir bénévole, n'hésitez pas à nous contacter par

mail à nbba60@gmail.com ou de consulter régulièrement notre page facebook Noailles Basket-Ball.

Bravo à tous nos joueurs pour cette saison un peu particulière. Un grand merci à tous nos coachs pour leur travail, à tous nos bénévoles et les parents pour leur soutien et leur aide précieuse.

Nous vous donnons rendez-vous dès la rentrée et en attendant, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Sylvie COUSTEILS

Présidente de Noailles Basket-Ball

/// @ : nbba60@gmail.com

www.noailles-basketball.fr

Facebook : Noailles Basket-Ball

LES AMIS DE BONCOURT

En raison des mesures actuelles concernant le COVID 19, nous sommes dans l'obligation d'annuler la brocante prévue initialement le 31 mai 2020. Nous en sommes désolés. Nous espérons vous retrouver l'année prochaine. Prenez soin de vous.

Bien cordialement

José FERNANDES

Président des Amis de Boncourt



COMITÉS DE JUMELAGE

Les fêtes des 50 ans du jumelage reportées

Dès le 24 mars dernier, il est apparu que les festivités prévues pour la célébration du cinquantenaire du Jumelage Noailles / Grossenenglis ne pourraient avoir lieu dans des conditions satisfaisantes. C'est donc avec une immense déception que la décision de reculer d'un an cette manifestation a été prise par les deux comités. En espérant que ce recul, et le temps qu'il alloue, permettra aux conditions sanitaires de permettre le retour à une existence « normale », toutes les équipes restent mobilisées pour assurer - à terme - une célébration encore plus festive.

Cette sage décision a été prise en accord avec les mairies réciproques, qui restent très concernées par la réussite de ce moment convivial, et continuent d'y apporter leur total soutien.

Nous savons que c'est la meilleure des solutions à ce jour, pour pouvoir nous retrouver ensemble et fêter dignement cet événement en 2021. Ce n'est que partie remise !!!

Nos deux pays sont touchés par cette crise sanitaire sans précédent et malgré les difficultés, leur lien d'amitié fort a pu permettre la prise en charge de patients Français par nos amis Allemands afin de

soulager nos soignants du Grand Est.

Nous apprécions et trouvons que ce geste est fort et démontre bien qu'à ce jour notre partenariat et notre amitié nous permettent de nous soutenir et d'avancer ensemble. Ce geste démontre encore une fois que même si nous avons vécu des tragédies de par le passé, depuis plus de 50 ans et pour longtemps encore, et même en cette période telle que nous la vivons, nous sommes et restons, ensemble, symbole de partage, de soutien et d'humanité ...

En attendant prenez soin de vous tous !

Les comités de Jumelage Noailles / Grossenenglis



JUDO CLUB DE NOAILLES

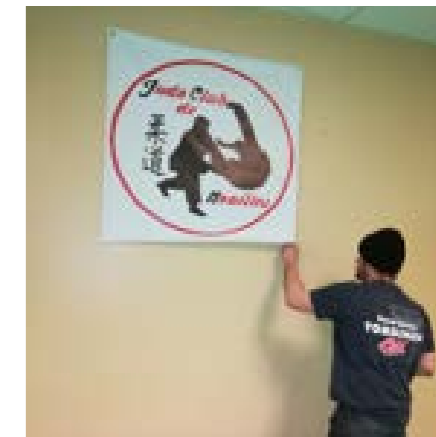
Judo : de meilleures conditions de pratique

Chacun pouvait percevoir que, malgré le renouvellement des tatamis, ceux-ci avaient tendance à bouger au fil des semaines. Lors de l'assemblée générale du club en décembre dernier, il avait été acté que nous devions améliorer le système de consolidation des tapis, alors que les tasseaux de bois avaient fait leur temps.

Par ailleurs, il nous fallait un système sur-mesure car le percage du sol est absolument défendu, en raison du chauffage au sol de la salle. Grâce à Michaël, judoka accompli et métallier expérimenté, nous avons pu poser début mars une structure métallique tubulaire, renforcée par des lames soudées

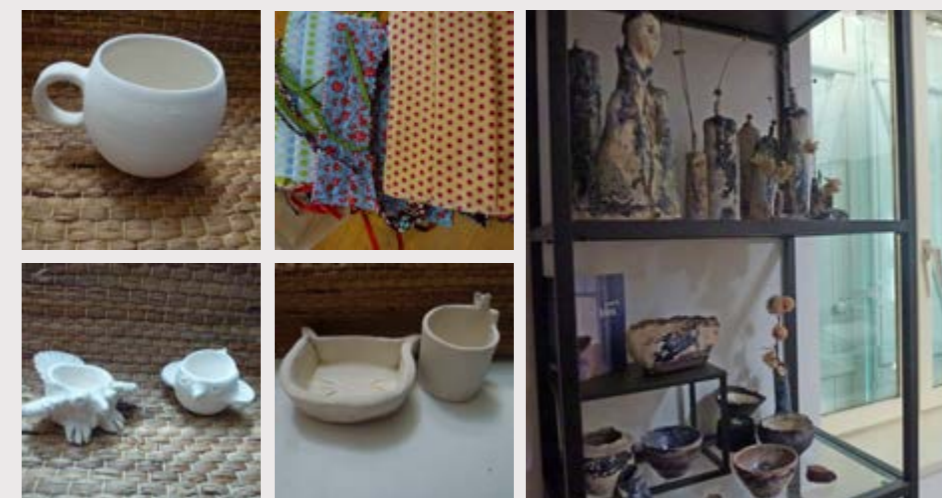
entre elles et qui passent sous les tatamis. Cette structure est recouverte de moquette afin d'amortir les chocs qui pourraient se produire sur les bords. Vivement la reprise !

En attendant, nous avons demandé aux enfants qui le souhaitent de réaliser des dessins sur le sujet du Judo pour notre page Facebook. Merci à Emma, Antoine, Noémie et Auriane pour leurs contributions ! On note que chacun a une vision personnelle, mais que la somme définit bien certains aspects de notre sport : la technique, l'attitude, la victoire ou l'engagement.



IMPRESSIONS PLURIELLES

L'atelier de l'association Impressions Plurielles est vide de ses participantes. Les poteries, cuites, attendent sagement d'être décorées. Cependant la machine à coudre fonctionne à plein régime pour des masques distribués aux alentours et des blouses distribuées par le réseau <https://blousespourlhopital.org>



Report des événements



50^e anniversaire du jumelage Noailles/Grossenenglis

Suite à la crise sanitaire actuelle au sein de l'union européenne et du monde entier, les comités de jumelage français et allemand, en accord avec les mairies respectives, ont pris la décision de reporter le 50^e anniversaire du jumelage Noailles/Grossenenglis d'un an. Rendez-vous donc en 2021 pour fêter dignement cet anniversaire, en attendant prenez bien soin de vous !

Soirée Cabaret

Au vu des événements, la Soirée Cabaret "Paris Féérique" prévue initialement le 25 avril sera reportée en fin d'année 2020. La talentueuse troupe de Myriam et Sylvain sera donc présente à Noailles le samedi 3 octobre 2020 à 20h30 à l'Espace Paris Fontaine. Nous vous invitons à vous rapprocher de la Mairie concernant les modalités de remboursement par mail mairie.accueil@noailles60.fr ou par téléphone : 03 44 03 30 61.

Pour faire suite aux annonces du Président de la République, la Ville de Noailles a décidé l'annulation de toutes les manifestations communales jusqu'au 15 juillet. Compte tenu de la situation et pour des raisons d'organisation, nous avons pris la décision d'annuler la Fête des Associations qui devait avoir lieu en septembre. Afin de connaître les activités proposées par vos associations dès la rentrée prochaine, nous vous invitons à prendre contact directement avec elles. Retrouvez la liste des associations de Noailles sur le site Internet www.noailles60.fr rubrique loisirs. Nous vous communiquons ci-dessous les dates de nos prochains événements organisés à Noailles à partir de septembre sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire. Certains d'entre eux peuvent être annulés ou reportés. N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site Internet www.noailles60.fr ou notre page Facebook : Ville de Noailles afin de vous tenir au courant de l'actualité.

Septembre

Samedi 19 septembre

6^e Randonnée du patrimoine

RDV à 13h30 pour le pot d'accueil et départ à 14h00 place de l'Hôtel de Ville

Octobre

Samedi 3 octobre

Soirée Cabaret "Paris Féérique"

à 20h30 à l'Espace Paris Fontaine

Vendredi 9 octobre

Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

à 18h30 à l'Hôtel de Ville

Novembre

Mercredi 11 novembre

Cérémonie commémorative

Dimanche 15 novembre

Brocante d'Automne

de 6h30 à 17h00 au centre-ville



Décembre

Vendredi 4 décembre

L'illumination du Sapin de Noël et le goûter des enfants

à 17h30 place de l'Hôtel de Ville

Dimanche 6 décembre

Le Repas des aînés :

à 12h00 à l'Espace Paris Fontaine

Dimanche 13 décembre

Marché de Noël

de 10h à 18h à l'Espace Paris Fontaine

La Municipalité de Noailles vous propose

Le Samedi 3 Octobre 2020

A L'ESPACE PARISIS FONTAINE DE NOAILLES À 20H30

La Revue Cabaret

PARIS FÉÉRIQUE

Réservations : 03 44 03 30 61 Tarif : 10 € / Buvette sur place

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter**



SI VOUS ÊTES MALADE
**Porter un masque
chirurgical jetable**



**Vous avez des questions
sur le coronavirus ?**

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000

(appel gratuit)